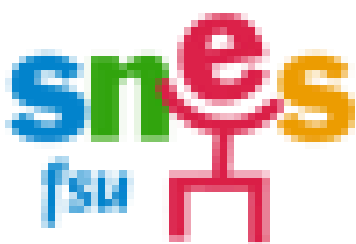


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4193>



Affectations des TZR : le rectorat ferme ses portes !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : dimanche 8 juillet 2012

TZR

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Dès vendredi, les premiers résultats d'affectation à l'année des TZR ont commencé à être donnés. Des préférences émises non respectées sans plus d'explications, l'impossibilité d'avoir une liste précise des blocs de moyens provisoires : autant de questions qui restent sans réponses car le recteur souhaite rester seul maître à bord en matière d'affectations des TZR. Opacité, manque d'équité, non assurance de la prise en compte des situations et des vœux des collègues : le rectorat de Dijon aurait-il des choses à cacher ?

Car c'est un fait, sur 30 académies, seulement 3 ont abandonné le groupe de travail d'affectation des TZR, instance qui permettait le contrôle des opérations par les élus du personnels : Dijon, Lille et Toulouse.

Toutes les autres académies réunissent ce groupe de travail où sont examinées les préférences de chacun, certaines dès le 28 juin !

La plupart des académies réunissent fin août un second groupe de travail : les difficultés de gestion qu'oppose le rectorat lorsque la section académique du SNES FSU réitère son exigence que se tiennent ces GT ne sont-elles pas les mêmes partout ? De quoi en douter...

En attendant, ces méthodes génèrent chez les TZR colère et insatisfaction.

Ne vous laissez pas faire !

Demandez des comptes, écrivez au recteur pour faire part de votre mécontentement !

Exigez le changement !